

# LE BON VOISINAGE

On y croit  
et on y tient!

S'installer dans un milieu rural comporte de nombreux avantages, notamment la tranquillité, le grand air, l'espace, les beaux paysages, les moments de détente, etc. Cependant, il est nécessaire de bien connaître la réalité de la campagne pour ne pas troubler les rêves que l'on caresse. Il faut savoir composer avec les contraintes, les engagements et les réalités d'un espace dédié avant tout au travail, celui de la terre.

Vivre en milieu rural, c'est avant tout faire le choix d'une coexistence. La campagne est un lieu de vie et d'activité professionnelle dynamique et diversifiée exercée parfois depuis des générations. Il est donc essentiel d'apprendre à se connaître entre voisins pour mieux se comprendre et se respecter.

## La réalité des producteurs et productrices agricoles

Dans la MRC du Haut-Saint-François, il y a : **plus de 490 entreprises agricoles appartenant à environ 843 producteurs et productrices.** Les principales productions sont l'acériculture, le lait la foresterie et le bovin de boucherie.

Au printemps et à l'automne, c'est le temps de labourer et de préparer **la terre pour les semences.** Parfois, cela produit de la poussière. Épandre du fumier ou du lisier, c'est bon pour les sols. C'est naturel, mais ça ne sent pas toujours bon. Pour protéger l'environnement et pour les besoins du sol, les épandages sont faits aux moments opportuns.

**Plusieurs lois et règlements encadrent les pratiques agricoles** notamment la remise en culture des friches, le contrôle des mauvaises herbes, des insectes et des maladies, la protection des cours d'eau, la fertilisation, etc. **Les producteurs et productrices s'adaptent constamment aux exigences environnementales et sociétales.**

Si de la pluie, du verglas, de grands froids, ou une sécheresse s'annoncent, il se pourrait que certaines activités ne puissent attendre. Des travaux peuvent s'effectuer pendant la nuit ; engendrant leur lot de lumière ou de bruits désagréables. De plus, les journées chaudes et humides entraînent souvent des odeurs persistantes ; tant des bâtiments d'élevage que des champs.

Lorsqu'ils sont informés et lorsque c'est possible, **les producteurs et productrices respectent les préoccupations particulières de leurs voisins.**



# Invitation aux concitoyens et concitoyennes

**Vous, concitoyens et concitoyennes, êtes invités à :**

**respecter le droit de propriété des producteurs et des productrices agricoles, les équipements et les cultures.** Il n'est pas possible de pratiquer la chasse, la pêche ou circuler avec un véhicule hors route ou une motoneige sur leurs terres sans obtenir une autorisation.

**participer aux activités agricoles** de votre milieu. Ce faisant, il sera possible de créer des liens avec le voisinage et d'entretenir cet esprit communautaire propre aux campagnes québécoises.

**informer vos voisins producteurs ou productrices** des événements et des rassemblements importants que vous organisez afin qu'ils puissent minimiser les inconvénients.

**faire preuve de patience et vous adapter** aux contraintes, aux engagements et aux réalités d'un espace dédié au travail de la terre et à envisager que ce **milieu dynamique** est appelé à se modifier au cours des années.

## Saviez-vous que...

Depuis 2016, votre municipalité a adhéré au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-François.

La MRC s'est engagée à collaborer dans la mise en œuvre de celui-ci et de maintenir les ressources nécessaires pour développer et dynamiser l'agriculture et favoriser une économie agricole et agroalimentaire plus forte, prospère et durable.

## Énoncé de vision stratégique du PDZA de la MRC du Haut-Saint-François

*« D'ici 20 ans, la MRC du Haut-Saint-François s'imposera comme chef de file en entrepreneuriat agricole et agroforestier. Tout entrepreneur motivé ayant un projet d'affaires, aussi diversifié et innovateur soit-il, y trouvera l'espace ainsi que les ressources humaines et techniques pour le soutenir. Pierres angulaires de l'occupation dynamique de la région, l'agriculture et l'agroforesterie de la MRC seront reconnues comme étant au cœur du développement économique et social du territoire. Dans l'esprit de tous, la zone agricole du Haut-Saint-François sera, sans contredit, « jeune, diversifiée, forte et fière », caractérisée par des gens dynamiques, solidaires envers leur communauté et où la relève s'établit facilement. »*



**POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR**  
*Haut-Saint-François*

Pour plus d'information, veuillez contacter Brigitte Tardif, conseillère à la vie syndicale

[btardif@upa.qc.ca](mailto:btardif@upa.qc.ca)